

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. McIsaac pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son discours à l'ouverture de la session; et sur l'amendement de M. King;

Et le débat se continuant, sur motion de M. Archambault, ledit débat est ajourné à plus tard ce jour.

M. Meighen propose,—Que la Chambre revienne aux Affaires de Routine, à l'item des motions; agréé.

Les motions étant appelées;

M. Meighen propose alors,—Que l'ordre de la Chambre donnant priorité à la prise en considération de l'adresse en réponse au discours de Son Excellence, le Gouverneur général à l'ouverture de la session sur toutes les autres questions, sauf la présentation des bills, soit rescindée à l'égard du Bill A (No 2) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant la Loi des élections fédérales."

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Le Bill A (No 2) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant la Loi des élections fédérales" est lu la seconde fois, considéré en comité général, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. McIsaac, pour une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général en réponse à Son discours à l'ouverture de la session; et sur l'amendement de M. King.

Et le débat se continuant, il est ajourné sur motion de M. Crerar.

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

EDGAR N. RHODES,

Orateur.